

M. l'Orateur suppléant (M. Honey): L'honorable député de Sainte-Marie a la parole.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je n'ai aucunement l'intention de poser ma question de privilège relativement aux élocubrations de l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin). Mais, dans son intervention, il a dit que j'avais porté des accusations fausses, malhonnêtes, séditeuses ou libelleuses, je ne sais trop. Je veux rappeler à Votre Honneur que j'ai cité des extraits des Débats de la Chambre des communes, et que l'honorable député de Lotbinière n'a pas le droit de m'accuser d'avoir dit des choses fausses, parce que je citais le hansard. Et si tel est le cas, l'honorable député devrait retirer ses paroles ou bien limiter ses remarques au hansard que j'ai cité.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. La présidence a l'impression que le député expose un argument plutôt que de soulever la question de privilège.

M. Valade: Non pas dans les termes employés par le député de Lotbinière (M. Fortin), monsieur l'Orateur.

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, le bill C-255 est un autre de ces bills omnibus que le gouvernement a l'habitude de présenter. Il propose de porter à 115 p. 100 l'allocation d'amortissement, mesure que je trouve valable, bien que d'autres concessions fiscales puissent améliorer davantage le climat des affaires et aider de nouvelles industries à démarrer. Le maintien de la surtaxe est, à mon avis, déplorable. Celle-ci a été une source de difficultés innombrables dans le passé et continuera de l'être à l'avenir. Les impôts créent une dépression psychologique dans notre pays et sont probablement l'une des principales causes du chômage, des grèves et du mécontentement général si répandu aujourd'hui. Quand je parle d'impôts, je parle des taxes opprimantes dont nous sommes maintenant frappées ou qu'on propose d'établir.

Nous entendons toujours dire que les gouvernements doivent répondre à un nombre croissant d'exigences et que pour obtenir les fonds nécessaires à cette fin, les impôts doivent être haussés. A mon avis, il s'agit d'une question de priorité et d'un jugement d'affaire et je crois qu'un incident qui s'est produit il y a un certain temps au comité de la défense en est un parfait exemple. Je n'ai pas ici les rapports du comité, mais il y était question de la construction de cinq navires de guerre que le Canada avait mise en adjudication. C'était des navires à double fin jouant des rôles offensif et défensif. Sauf erreur, le coût initial de ces cinq navires était évalué à environ 156 millions de dollars, c'est-à-dire à 31 millions chacun.

Ils n'ont pas encore été livrés parce que comme nous voulons obtenir l'équipement le plus moderne, il a fallu le perfectionner et nous voulons en outre qu'ils soient distinctement canadiens. Être distinctement canadien signifie obtenir des pièces pour les navires d'environ cinq pays d'Europe. Nous avons obtenu des canons d'Italie, des percuteurs des Pays-Bas et ainsi de suite. Pouvez-vous imaginer le caractère pratique d'une situation de ce genre en temps de guerre? De fait, les choses ont été poussées encore plus loin. Même avant la livraison des navires, nous avons décidé de changer les moteurs, ce qui signi-

[M. Valade.]

fiait qu'il fallait modifier la coque. Les navires n'ont pas encore été livrés et nous avons un contrat ouvert pour Dieu ne sait combien d'argent. Sauf erreur, le coût global de ces navires est actuellement 20 millions plus élevé que celui de l'estimation initiale. Nous ne cessons de parler d'augmenter les impôts, monsieur l'Orateur, mais si nos hommes d'affaires font des marchés comme celui-là nous devons les augmenter à n'en plus finir.

Permettez-moi de dire un mot au sujet des priorités pour le Canada. Je n'ai jamais éprouvé beaucoup d'enthousiasme pour la priorité accordée au bilinguisme. C'est important, mais beaucoup moins que de canaliser des sommes énormes pour résoudre le chômage. Ce programme de bilinguisme me rappelle l'histoire du sauveur affecté à la piscine où quelqu'un est en train de se noyer. On l'avertit, ce sur quoi il répond: «Je le vois bien, mais je ne sais pas nager.» On lui demande alors comment il se fait qu'il soit sauveur, s'il ne peut nager; et lui de répondre: «Mais parce que je suis bilingue.»

• (9.10 p.m.)

Des voix: C'est une honte!

M. Downey: C'était son titre et ce sont des priorités de ce genre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais je crois devoir lui rappeler que la Chambre étudie un amendement tendant à modifier la motion principale, qui a trait à une prorogation de six mois. La motion à l'étude concerne le bill C-225, qui comporte deux points relatifs à la loi de l'impôt sur le revenu. Le premier article prévoit des allocations du coût en capital et le deuxième, une prolongation de la surtaxe. En toute déférence, je demande que l'honorable député borne ses remarques à ces deux sujets de discussion.

M. Downey: Merci, monsieur l'Orateur, j'essayais de rattacher mes remarques aux raisons qui motivent notre structure fiscale. On a sévèrement critiqué le ministre des Finances (M. Benson). Or, il n'est qu'un agent du premier ministre (M. Trudeau). A cause de lui, les Canadiens sont paralysés par la crainte de ce que la réforme fiscale leur réserve pour l'avenir.

Permettez-moi maintenant de me reporter à un témoignage qui a été rendu à Edmonton, en Alberta, devant le comité des finances, du commerce et des questions économiques, et dont il est fait état dans le fascicule 80. Le témoin était M. Mannix, de la société qui porte son nom. Il a décrit sa compagnie comme une entreprise entièrement canadienne, dont le travail annuel représente une valeur de 85 millions de dollars et qui emploie quelque 2,700 employés. Il a déclaré:

Je ne crois pas que la famille Mannix doive justifier sa position. Nous avons fait une véritable contribution au pays et je vous dis que nous serions encore dominés par les Américains, nous serions encore limités de jour en jour, si les dispositions du Livre blanc avaient été en vigueur à ce moment-là. Nous n'aurions pas pu acquérir les compétences voulues.

A propos des compétences, il s'est exprimé ainsi:

Le talent est notre souci principal car, sans lui, le pays irait en s'amoindrissant. On prévoit déjà que nous n'aurons plus le deuxième meilleur niveau de vie, mais le sixième, car notre productivité diminue.